



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LAURAGAIS REVEL ET SORÉZOIS

COMPTE RENDU
du Conseil de la Communauté de
Communes

SÉANCE DU MARDI 30 MARS 2021

Partie 1



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LAURAGAIS REVEL ET SORÉZOIS

Extrait du registre des délibérations du Conseil de la Communauté de Communes

181-2021 / DÉCISIONS DU PRÉSIDENT CONFORMEMENT A L'ARTICLE L 5211-10 DU CGCT

Le 30 mars 2021, le conseil de la communauté de Communes Lauragais Revel Sorèzois dûment convoqué le 19 mars 2021, s'est réuni dans la salle Claude Nougaro, commune de Revel sous la présidence de Laurent HOURQUET.

PRÉSENTS :

Conseillers titulaires (37) : Alain ALBOUY ; Philippe BARBASTE ; Jean-Louis BARREAU ; Marie-Pierre BATIGNE ; Alain BOURREL ; Alexia BOUSQUET ; Nelly CALMET ; Laurent CALS ; Alain CHATILLON ; Thierry CLAVEL ; Robert CLERON ; Philippe DE LORBEAU ; Ghislaine DELPRAT ; Christian FABRE ; Christelle FEBVRE ; Michel FERRET ; Catherine FEVRIER ; Pierre FRAISSÉ ; Jean-Luc GOUXETTE ; Laurent HOURQUET ; Marie-Lise HOUSSEAU ; Alain ITIER ; Vincent JONQUIERES ; Jean LAGOUTTE ; Philippe LASMAN ; François LUCENA ; Martine MARÉCHAL ; Alain MARY ; Claude MORIN ; Christiane PALOSSE ; Jean-Marie PETIT ; Alain SARTORI ; Alain SCHMIDT ; Charlotte TOUSSAINT-JOUYS ; Marie Hélène VAUTHIER ; Annie VEAUTE ; Michel VERGNES.

Conseillers suppléants représentant leurs conseillers titulaires absents (2) : Gérard FONTES conseiller suppléant de Michel HUGONNET ; René ROBERT conseiller suppléant Christian LAGENTE.

PROCURATIONS (7) : Angélique CABESTANY a donné procuration à Alain SCHMIDT ; Jean-Louis CLAUZEL a donné procuration à François LUCENA ; Caroline COMBES a donné procuration à Charlotte TOUSSAINT-JOUYS ; Isabelle COUTUREAU a donné procuration à Alain ITIER ; Marielle GARONZI a donné procuration à Annie VEAUTE ; Alain MAGNIN-LAMBERT a donné procuration à Michel FERRET ; Caroline MARCHAND-LE POITTEVIN a donné procuration à Marie-Lise HOUSSEAU.

ABSENTS EXCUSES (12) : Judith ARDON ; Christian AUSSENAC ; Pascale CONTE DUMAS ; Patricia DUSSENTY ; Thierry FREDE ; Martine FREEMAN ; Jérôme GARCIA ; Bertrand GELI ; Alain MALIGNON ; Véronique OURLIAC ; Gérard PINEL ; Arielle SERIER-SERANGELI.

Secrétaire de séance : Annie VEAUTE

Nombre de conseillers :

En Exercice : 58

Présents : 39

Votants : 46

181-2021 / DÉCISIONS DU PRÉSIDENT CONFORMEMENT A L'ARTICLE L 5211-10 DU CGCT

Rapporteur : Michel FERRET

Conformément à l'article L.5211-10 du C.G.C.T, les décisions du Président prises en vertu des délégations font l'objet d'une information au Conseil Communautaire,

15-2021 : **Multi-accueil de Saint Félix Lauragais** - Signature du devis proposé par l'entreprise Somobois, pour un montant total de 550,00 € HT correspondant au remplacement de menuiseries.

16-2021 : **Service Petite Enfance –Formation** – Signature de l'offre proposée par Pascal Rennequin, consultant pour un montant total 849,60 €TTC correspondant à 4 séances de 2 h (frais kilométriques inclus), concernant les pratiques professionnelles et d'accompagnement en période de COVID.

17-2021 : **Espace Intercommunal de Services « 12 »** - Signature de l'offre présentée par l'entreprise SYGNA pour un montant total de 580 € HT comprenant la prestation de nettoyage des vitres extérieures (1 fois/mois) et intérieures (1 fois /3mois) ainsi que le matériel et les produits nécessaires.

18-2021 : **Multi accueil Saint Félix Lauragais** – Signature de l'offre proposée par la Société ABELIUM pour un montant total de 1360€ HT correspondant à une tablette de pointage et sa maintenance.

Après avoir pris connaissance des informations présentées,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRÈS EN AVOIR DELIBÉRÉ, A L'UNANIMITÉ

PREND ACTE des décisions du président

Ainsi délibéré, le 30 mars 2021

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Laurent HOURQUET



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LAURAGAIS REVEL ET SORÉZOIS****Extrait du registre des délibérations du Conseil de la Communauté de Communes****182-2021/ BILAN DES CESSIONS ET DES ACQUISITIONS 2020**

Le 30 mars 2021, le conseil de la communauté de Communes Lauragais Revel Sorèzois dûment convoqué le 19 mars 2021, s'est réuni dans la salle Claude Nougaro, commune de Revel sous la présidence de Laurent HOURQUET.

PRÉSENTS :

Conseillers titulaires (37) : Alain ALBOUY ; Philippe BARBASTE ; Jean-Louis BARREAU ; Marie-Pierre BATIGNE ; Alain BOURREL ; Alexia BOUSQUET ; Nelly CALMET ; Laurent CALS ; Alain CHATILLON ; Thierry CLAVEL ; Robert CLERON ; Philippe DE LORBEAU ; Ghislaine DELPRAT ; Christian FABRE ; Christelle FEBVRE ; Michel FERRET ; Catherine FEVRIER ; Pierre FRAISSÉ ; Jean-Luc GOUXETTE ; Laurent HOURQUET ; Marie-Lise HOUSSEAU ; Alain ITIER ; Vincent JONQUIERES ; Jean LAGOUTTE ; Philippe LASMAN ; François LUCENA ; Martine MARÉCHAL ; Alain MARY ; Claude MORIN ; Christiane PALOSSE ; Jean-Marie PETIT ; Alain SARTORI ; Alain SCHMIDT ; Charlotte TOUSSAINT-JOUYS ; Marie Hélène VAUTHIER ; Annie VEAUTE ; Michel VERGNES.

Conseillers suppléants représentant leurs conseillers titulaires absents (2) : Gérard FONTES conseiller suppléant de Michel HUGONNET ; René ROBERT conseiller suppléant Christian LAGENTE.

PROCURATIONS (7) : Angélique CABESTANY a donné procuration à Alain SCHMIDT ; Jean Louis CLAUZEL a donné procuration à François LUCENA ; Caroline COMBES a donné procuration à Charlotte TOUSSAINT-JOUYS ; Isabelle COUTUREAU a donné procuration à Alain ITIER ; Marielle GARONZI a donné procuration à Annie VEAUTE ; Alain MAGNIN-LAMBERT a donné procuration à Michel FERRET ; Caroline MARCHAND-LE POITTEVIN a donné procuration à Marie-Lise HOUSSEAU.

ABSENTS EXCUSES (12) : Judith ARDON ; Christian AUSSENAC ; Pascale CONTE DUMAS ; Patricia DUSSENTY ; Thierry FREDE ; Martine FREEMAN ; Jérôme GARCIA ; Bertrand GELI ; Alain MALIGNON ; Véronique OURLIAC ; Gérard PINEL ; Arielle SERIER-SERANGELI.

Secrétaire de séance : Annie VEAUTE

Nombre de conseillers :

En Exercice : 58

Présents : 39

Votants : 46

182-2021/ BILAN DES CESSIONS ET DES ACQUISITIONS 2020

Rapporteur : Michel FERRET

- Vu l'article L.2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Conformément aux dispositions de l'article L.2241-1 du CGCT, le bilan des acquisitions et cessions opérées sur le territoire d'une commune de plus de 2 000 habitants par celle-ci, ou par une personne publique ou privée agissant dans le cadre d'une convention avec cette commune, donne lieu chaque année à une délibération du conseil municipal. Cette disposition s'applique également aux départements (article L.3213-2), aux régions (article L.4221-4), aux EPCI (article L.5211-37) et aux syndicats mixtes (article L.5722-3).

Ce bilan est annexé au compte administratif de la communauté de communes.

ÉTAT DES ACQUISITIONS 2020 : Aucune acquisition actée en 2020

ÉTAT DES CESSIONS 2020 :

Zone économique la Pomme, Revel

- Parcelles ZX327 (4 263 m²) situées dans la zone économique de la Pomme vendue à la société PSP ISOTECH pour un montant de 51 156 € HT
- Parcelles ZX619 (3 311 m²) situées dans la zone économique de la Pomme vendue à la société COPRAF pour un montant de 39 732 € HT
- Parcelles ZX618 (2 177 m²) situées dans la zone économique de la Pomme vendue à la société VEMI pour un montant de 26 124 € HT

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRÈS EN AVOIR DELIBÉRÉ, A L'UNANIMITÉ

PREND ACTE du bilan des cessions et acquisitions 2020 de la Communauté de Communes, qui sera annexé au compte administratif 2020.

Ainsi délibéré, le 30 mars 2021

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Laurent HOURQUET



Communauté de Communes Lauragais Revel et Sorèzois

20, rue Jean Moulin 31250 Revel ♦ 05.62.71.23.33 ♦ accueil@revel-lauragais.com ♦ www.revel-lauragais.com



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LAURAGAIS REVEL ET SORÉZOIS

Extrait du registre des délibérations du Conseil de la Communauté de Communes

183-2021/ BUDGET PRINCIPAL-COMPTÉ DE GESTION 2020

Le 30 mars 2021, le conseil de la communauté de Communes Lauragais Revel Sorèzois dûment convoqué le 19 mars 2021, s'est réuni dans la salle Claude Nougaro, commune de Revel sous la présidence de Laurent HOURQUET.

PRÉSENTS :

Conseillers titulaires (37) : Alain ALBOUY ; Philippe BARBASTE ; Jean-Louis BARREAU ; Marie-Pierre BATIGNE ; Alain BOURREL ; Alexia BOUSQUET ; Nelly CALMET ; Laurent CALS ; Alain CHATILLON ; Thierry CLAVEL ; Robert CLERON ; Philippe DE LORBEAU ; Ghislaine DELPRAT ; Christian FABRE ; Christelle FEBVRE ; Michel FERRET ; Catherine FEVRIER ; Pierre FRAISSÉ ; Jean-Luc GOUXETTE ; Laurent HOURQUET ; Marie-Lise HOUSSEAU ; Alain ITIER ; Vincent JONQUIERES ; Jean LAGOUTTE ; Philippe LASMAN ; François LUCENA ; Martine MARÉCHAL ; Alain MARY ; Claude MORIN ; Christiane PALOSSE ; Jean-Marie PETIT ; Alain SARTORI ; Alain SCHMIDT ; Charlotte TOUSSAINT-JOUYS ; Marie Hélène VAUTHIER ; Annie VEAUTE ; Michel VERGNES.

Conseillers suppléants représentant leurs conseillers titulaires absents (2) : Gérard FONTES conseiller suppléant de Michel HUGONNET ; René ROBERT conseiller suppléant Christian LAGENTE.

PROCURATIONS (7) : Angélique CABESTANY a donné procuration à Alain SCHMIDT ; Jean Louis CLAUZEL a donné procuration à François LUCENA ; Caroline COMBES a donné procuration à Charlotte TOUSSAINT-JOUYS ; Isabelle COUTUREAU a donné procuration à Alain ITIER ; Marielle GARONZI a donné procuration à Annie VEAUTE ; Alain MAGNIN-LAMBERT a donné procuration à Michel FERRET ; Caroline MARCHAND-LE POITTEVIN a donné procuration à Marie-Lise HOUSSEAU.

ABSENTS EXCUSES (12) : Judith ARDON ; Christian AUSSENAC ; Pascale CONTE DUMAS ; Patricia DUSSENTY ; Thierry FREDE ; Martine FREEMAN ; Jérôme GARCIA ; Bertrand GELI ; Alain MALIGNON ; Véronique OURLIAC ; Gérard PINEL ; Arielle SERIER-SERANGELI.

Secrétaire de séance : Annie VEAUTE

Nombre de conseillers :

En Exercice : 58

Présents : 39

Votants : 46

183-2021/ BUDGET PRINCIPAL-COMPTE DE GESTION 2020

Rapporteur : Alain BOURREL

- Vu le Débat d'Orientation Budgétaire présenté le 10 février 2021,
- Vu la Commission des Finances du 18 mars 2021,

Considérant que le Conseil Communautaire doit se prononcer sur l'exécution de la tenue des comptes du Trésorier Principal pour l'année 2020.

Considérant la concordance du compte de gestion retraçant la comptabilité patrimoniale tenue par le Trésorier Principal, en qualité de comptable public, avec le compte administratif retraçant la comptabilité administrative tenue par le Président, en qualité d'ordonnateur,

Considérant que toutes les recettes et dépenses ont été portées, le compte de gestion 2020, se résume ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses réalisées : 8 503 515.48 €
 Recettes réalisées : 10 546 146.50 €
 €

Résultat : + 2 042 631.02

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses réalisées : 3 477 344.07 €
 Recettes réalisées : 2 903 664.10 €

Résultat : déficit - 573 679.97 €

RÉSULTATS DE CLOTURE : + 1 468 951.05 €

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2019	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2020	RESULTAT DE L'EXERCICE 2020	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2020
FONCTIONNEMENT	1 467 168.19	1 070 000.00	2 042 631.02	2 439 799.21
INVESTISSEMENT	- 645 105.74		- 573 679.97	-1 218 785.71
Total	822 062.45	1 070 000.00	1 468 951.05	1 221 013.50

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRÈS EN AVOIR DELIBÉRÉ, A L'UNANIMITÉ

APPROUVE le compte de gestion 2020 du Budget Principal

Ainsi délibéré, le 30 mars 2021
 Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
 Laurent HOURQUET





COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LAURAGAIS REVEL ET SORÉZOIS

Extrait du registre des délibérations du Conseil de la Communauté de Communes

184-2021/ BUDGET PRINCIPAL - COMPTE ADMINISTRATIF 2020 ET AFFECTATION DE RÉSULTAT

Le 30 mars 2021, le conseil de la communauté de Communes Lauragais Revel Sorèzois dûment convoqué le 19 mars 2021, s'est réuni dans la salle Claude Nougaro, commune de Revel sous la présidence de Laurent HOURQUET.

PRÉSENTS :

Conseillers titulaires (37) : Alain ALBOUY ; Philippe BARBASTE ; Jean-Louis BARREAU ; Marie-Pierre BATIGNE ; Alain BOURREL ; Alexia BOUSQUET ; Nelly CALMET ; Laurent CALS ; Alain CHATILLON ; Thierry CLAVEL ; Robert CLERON ; Philippe DE LORBEAU ; Ghislaine DELPRAT ; Christian FABRE ; Christelle FEBVRE ; Michel FERRET ; Catherine FEVRIER ; Pierre FRAISSÉ ; Jean-Luc GOUXETTE ; Laurent HOURQUET ; Marie-Lise HOUSSEAU ; Alain ITIER ; Vincent JONQUIERES ; Jean LAGOUTTE ; Philippe LASMAN ; François LUCENA ; Martine MARÉCHAL ; Alain MARY ; Claude MORIN ; Christiane PALOSSE ; Jean-Marie PETIT ; Alain SARTORI ; Alain SCHMIDT ; Charlotte TOUSSAINT-JOUYS ; Marie Hélène VAUTHIER ; Annie VEAUTE ; Michel VERGNES.

Conseillers suppléants représentant leurs conseillers titulaires absents (2) : Gérard FONTES conseiller suppléant de Michel HUGONNET ; René ROBERT conseiller suppléant Christian LAGENTE.

PROCURATIONS (7) : Angélique CABESTANY a donné procuration à Alain SCHMIDT ; Jean Louis CLAUZEL a donné procuration à François LUCENA ; Caroline COMBES a donné procuration à Charlotte TOUSSAINT-JOUYS ; Isabelle COUTUREAU a donné procuration à Alain ITIER ; Marielle GARONZI a donné procuration à Annie VEAUTE ; Alain MAGNIN-LAMBERT a donné procuration à Michel FERRET ; Caroline MARCHAND-LE POITTEVIN a donné procuration à Marie-Lise HOUSSEAU.

ABSENTS EXCUSES (12) : Judith ARDON ; Christian AUSSENAC ; Pascale CONTE DUMAS ; Patricia DUSSENTY ; Thierry FREDE ; Martine FREEMAN ; Jérôme GARCIA ; Bertrand GELI ; Alain MALIGNON ; Véronique OURLIAC ; Gérard PINEL ; Arielle SERIER-SERANGELI.

Secrétaire de séance : Annie VEAUTE

Nombre de conseillers :

En Exercice : 58

Présents : 39

Votants : 46

RESTES A REALISER en 2021

- RECETTES : 1 446 573.00 €
- DEPENSES : 1 275 587.00 €
- Solde = + 170 986.00 €

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRÈS EN AVOIR DELIBÉRÉ,
Hors la présence du Président,
A L'UNANIMITÉ des 45 votants

APPROUVE le compte administratif 2020 – Budget Principal

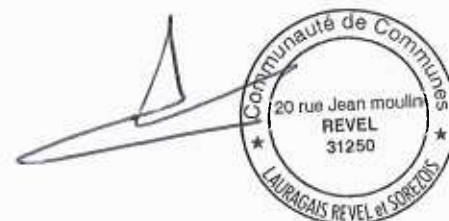
DECIDE d'affecter les résultats cumulés du budget 2020 : 2 439 799.21 €

- En Section de fonctionnement du budget 2020 : 369 799.21 €
- En Section d'investissement du budget 2020 : 2 070 000.00 €

Ainsi délibéré, le 30 mars 2021

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Laurent HOURQUET



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LAURAGAIS REVEL ET SORÉZOIS****Extrait du registre des délibérations du Conseil de la Communauté de Communes****185-2021 / TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES (TEOM) - TAUX 2021**

Le 30 mars 2021, le conseil de la communauté de Communes Lauragais Revel Sorèzois dûment convoqué le 19 mars 2021, s'est réuni dans la salle Claude Nougaro, commune de Revel sous la présidence de Laurent HOURQUET.

PRÉSENTS :

Conseillers titulaires (37) : Alain ALBOUY ; Philippe BARBASTE ; Jean-Louis BARREAU ; Marie-Pierre BATIGNE ; Alain BOURREL ; Alexia BOUSQUET ; Nelly CALMET ; Laurent CALS ; Alain CHATILLON ; Thierry CLAVEL ; Robert CLERON ; Philippe DE LORBEAU ; Ghislaine DELPRAT ; Christian FABRE ; Christelle FEBVRE ; Michel FERRET ; Catherine FEVRIER ; Pierre FRAISSÉ ; Jean-Luc GOUXETTE ; Laurent HOURQUET ; Marie-Lise HOUSSEAU ; Alain ITIER ; Vincent JONQUIERES ; Jean LAGOUTTE ; Philippe LASMAN ; François LUCÉNA ; Martine MARÉCHAL ; Alain MARY ; Claude MORIN ; Christiane PALOSSE ; Jean-Marie PETIT ; Alain SARTORI ; Alain SCHMIDT ; Charlotte TOUSSAINT-JOUYS ; Marie Hélène VAUTHIER ; Annie VEAUTE ; Michel VERGNES.

Conseillers suppléants représentant leurs conseillers titulaires absents (2) : Gérard FONTES conseiller suppléant de Michel HUGONNET ; René ROBERT conseiller suppléant Christian LAGENTE.

PROCURATIONS (7) : Angélique CABESTANY a donné procuration à Alain SCHMIDT ; Jean Louis CLAUZEL a donné procuration à François LUCÉNA ; Caroline COMBES a donné procuration à Charlotte TOUSSAINT-JOUYS ; Isabelle COUTUREAU a donné procuration à Alain ITIER ; Marielle GARONZI a donné procuration à Annie VEAUTE ; Alain MAGNIN-LAMBERT a donné procuration à Michel FERRET ; Caroline MARCHAND-LE POITTEVIN a donné procuration à Marie-Lise HOUSEAU.

ABSENTS EXCUSES (12) : Judith ARDON ; Christian AUSSENAC ; Pascale CONTE DUMAS ; Patricia DUSSENTY ; Thierry FREDE ; Martine FREEMAN ; Jérôme GARCIA ; Bertrand GELI ; Alain MALIGNON ; Véronique OURLIAC ; Gérard PINEL ; Arielle SERIER-SERANGELI.

Secrétaire de séance : Annie VEAUTE

Nombre de conseillers :

En Exercice : 58

Présents : 39

Votants : 46

185-2021 / TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES (TEOM) - TAUX 2021

Rapporteur : Alain BOURREL

Monsieur le Président présente le calcul de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères au titre de l'exercice 2021 et propose le vote des taux suivants :

	Taux 2021
LES BRUNELS	10,34%
BELESTA LAURAGAIS	14,69%
JUZES	11,22%
LE FALGA	9,30%
LE VAUX	12,16%
MAURENS	11,92%
MONTEGUT LAURAGAIS	11,67%
MOURVILLES HAUTES	13,04%
NOGARET	10,65%
REVEL	11,77%
ROUMENS	11,02%
SAINT FELIX LAURAGAIS	10,75%
SAINT JULIA	10,54%
VAUDREUILLE	8,44%
ARFONS	6,84%
BELLESSERRE	16,22%
BLAN	20,31%
CAHUZAC	15,13%
LES CAMMAZES	14,11%
DURFORT	11,43%
GARREVAQUES	15,29%
LEMPAUT	17,18%
MONTGEY	15,43%
PALLEVILLE	18,48%
POUDIS	18,19%
PUECHOURS	13,11%
SAINT AMANCET	14,42%
SOREZE	14,59%

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRÈS EN AVOIR DELIBÉRÉ, A L'UNANIMITÉ

DECIDE de fixer les taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères 2021 conformément au tableau présenté.

AUTORISE le Président à signer tout document afférent à cette affaire

DIT QUE les crédits sont inscrits au budget 2021

Ainsi délibéré, le 30 mars 2021

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Laurent HOURQUET



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LAURAGAIS REVEL ET SORÉZOIS

Extrait du registre des délibérations du Conseil de la Communauté de Communes

186-2021 /FISCALITE – VOTE DES TAUX 2021

Le 30 mars 2021, le conseil de la communauté de Communes Lauragais Revel Sorèzois dûment convoqué le 19 mars 2021, s'est réuni dans la salle Claude Nougaro, commune de Revel sous la présidence de Laurent HOURQUET.

PRÉSENTS :

Conseillers titulaires (37) : Alain ALBOUY ; Philippe BARBASTE ; Jean-Louis BARREAU ; Marie-Pierre BATIGNE ; Alain BOURREL ; Alexia BOUSQUET ; Nelly CALMET ; Laurent CALS ; Alain CHATILLON ; Thierry CLAVEL ; Robert CLERON ; Philippe DE LORBEAU ; Ghislaine DELPRAT ; Christian FABRE ; Christelle FEBVRE ; Michel FERRET ; Catherine FEVRIER ; Pierre FRAISSÉ ; Jean-Luc GOUXETTE ; Laurent HOURQUET ; Marie-Lise HOUSSEAU ; Alain ITIER ; Vincent JONQUIERES ; Jean LAGOUTTE ; Philippe LASMAN ; François LUCÉNA ; Martine MARÉCHAL ; Alain MARY ; Claude MORIN ; Christiane PALOSSE ; Jean-Marie PETIT ; Alain SARTORI ; Alain SCHMIDT ; Charlotte TOUSSAINT-JOUYS ; Marie Hélène VAUTHIER ; Annie VEAUTE ; Michel VERGNES.

Conseillers suppléants représentant leurs conseillers titulaires absents (2) : Gérard FONTES conseiller suppléant de Michel HUGONNET ; René ROBERT conseiller suppléant Christian LAGENTE.

PROCURATIONS (7) : Angélique CABESTANY a donné procuration à Alain SCHMIDT ; Jean Louis CLAUZEL a donné procuration à François LUCÉNA ; Caroline COMBES a donné procuration à Charlotte TOUSSAINT-JOUYS ; Isabelle COUTUREAU a donné procuration à Alain ITIER ; Marielle GARONZI a donné procuration à Annie VEAUTE ; Alain MAGNIN-LAMBERT a donné procuration à Michel FERRET ; Caroline MARCHAND-LE POITTEVIN a donné procuration à Marie-Lise HOUSSEAU.

ABSENTS EXCUSES (12) : Judith ARDON ; Christian AUSSENAC ; Pascale CONTE DUMAS ; Patricia DUSSENTY ; Thierry FREDE ; Martine FREEMAN ; Jérôme GARCIA ; Bertrand GELI ; Alain MALIGNON ; Véronique OURLIAC ; Gérard PINEL ; Arielle SERIER-SERANGELI.

Secrétaire de séance : Annie VEAUTE

Nombre de conseillers :

En Exercice : 58

Présents : 39

Votants : 46

186-2021 /FISCALITE – VOTE DES TAUX 2021

Rapporteur : Alain BOURREL

- Vu le Débat d’Orientation Budgétaire présenté le 10 Février 2021,
- Vu la Commission des Finances du 18 mars 2021,
- Vu le Code Général des Impôts et notamment l’article 1636B decies IV du CGI,
- Vu le 1° du 4 du J du I de l'article 16 de la loi n°2019-1479 du 28 décembre 2019 de finances pour 2020, par dérogation à l'article 1636B sexies du Code Général des Impôts,

Rappel des taux des taxes TH, TFB TFNB et CFE exercice 2020 :

Taxe Habitation : **2.59 %** - Foncier Bâti : **2.17 %** - Foncier Non Bâti : **9.83%** - La communauté de communes est passée en CFE unique au 1^{er} janvier 2017. Lors du conseil communautaire du 11 avril 2017, les élus ont décidé de fixer à 32,26% le taux de CFE et à 6 ans la durée d’harmonisation des taux (soit 2022). Le taux de CFE voté en 2018, 2019 et 2020 est resté identique soit **32,26%**.

Considérant la revalorisation des bases au titre de l’année 2021

Compte tenu du produit nécessaire à l’équilibre budgétaire et des bases prévisionnelles 2021, il est proposé de reconduire pour l’année 2021 les mêmes taux qu’en 2018, 2019 et 2020

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRÈS EN AVOIR DELIBÉRÉ, A L’UNANIMITÉ

DECIDE de voter les taux suivants au titre de l’exercice 2021 :

<i>Taux Taxe Foncière sur les propriétés bâties</i>	<i>Taux Taxe Foncière sur les propriétés non bâties</i>	<i>Cotisation Foncière des Entreprises</i>
2,17 %	9,83 %	32,26 %

D’AUTORISER le Président à inscrire ces taux sur les états fiscaux notamment l’état 1259.

D’AUTORISER le Président à signer tout document afférent à cette affaire.

Ainsi délibéré, le 30 mars 2021

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Laurent HOURQUET





COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LAURAGAIS REVEL ET SORÉZOIS

Extrait du registre des délibérations du Conseil de la Communauté de Communes

187-2021/ BUDGET PRINCIPAL – BUDGET PRIMITIF 2021

Le 30 mars 2021, le conseil de la communauté de Communes Lauragais Revel Sorèzois dûment convoqué le 19 mars 2021, s'est réuni dans la salle Claude Nougaro, commune de Revel sous la présidence de Laurent HOURQUET.

PRÉSENTS :

Conseillers titulaires (37) : Alain ALBOUY ; Philippe BARBASTE ; Jean-Louis BARREAU ; Marie-Pierre BATIGNE ; Alain BOURREL ; Alexia BOUSQUET ; Nelly CALMET ; Laurent CALS ; Alain CHATILLON ; Thierry CLAVEL ; Robert CLERON ; Philippe DE LORBEAU ; Ghislaine DELPRAT ; Christian FABRE ; Christelle FEBVRE ; Michel FERRET ; Catherine FEVRIER ; Pierre FRAISSÉ ; Jean-Luc GOUXETTE ; Laurent HOURQUET ; Marie-Lise HOUSSEAU ; Alain ITIER ; Vincent JONQUIERES ; Jean LAGOUTTE ; Philippe LASMAN ; François LUCENA ; Martine MARÉCHAL ; Alain MARY ; Claude MORIN ; Christiane PALOSSE ; Jean-Marie PETIT ; Alain SARTORI ; Alain SCHMIDT ; Charlotte TOUSSAINT-JOUYS ; Marie Hélène VAUTHIER ; Annie VEAUTE ; Michel VERGNES.

Conseillers suppléants représentant leurs conseillers titulaires absents (2) : Gérard FONTES conseiller suppléant de Michel HUGONNET ; René ROBERT conseiller suppléant Christian LAGENTE.

PROCURATIONS (7) : Angélique CABESTANY a donné procuration à Alain SCHMIDT ; Jean Louis CLAUZEL a donné procuration à François LUCENA ; Caroline COMBES a donné procuration à Charlotte TOUSSAINT-JOUYS ; Isabelle COUTUREAU a donné procuration à Alain ITIER ; Marielle GARONZI a donné procuration à Annie VEAUTE ; Alain MAGNIN-LAMBERT a donné procuration à Michel FERRET ; Caroline MARCHAND-LE POITTEVIN a donné procuration à Marie-Lise HOUSSEAU.

ABSENTS EXCUSES (12) : Judith ARDON ; Christian AUSSENAC ; Pascale CONTE DUMAS ; Patricia DUSSENTY ; Thierry FREDE ; Martine FREEMAN ; Jérôme GARCIA ; Bertrand GELI ; Alain MALIGNON ; Véronique OURLIAC ; Gérard PINEL ; Arielle SERIER-SERANGELI.

Secrétaire de séance : Annie VEAUTE

Nombre de conseillers :

En Exercice : 58

Présents : 39

Votants : 46

187-2021/ BUDGET PRINCIPAL – BUDGET PRIMITIF 2021*Rapporteur : Alain BOURREL*

- Vu le Débat d'Orientation Budgétaire présenté le 10 février 2021,
- Vu la Commission des Finances du 18 mars 2021,

Monsieur le Président présente les propositions budgétaires 2021 en section de fonctionnement et d'investissement qui se résument ainsi :

BUDGET PRINCIPAL – BUDGET PRIMITIF 2021

	DÉPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	10 250 000	10 250 000
INVESTISSEMENT	6 060 000	6 060 000
TOTAL	16 310 000	16 310 000

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRÈS EN AVOIR DELIBÉRÉ, A L'UNANIMITÉ

APPROUVE le budget 2021 tel que présenté.

Ainsi délibéré, le 30 mars 2021

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Laurent HOURQUET





COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LAURAGAIS REVEL ET SORÉZOIS

Extrait du registre des délibérations du Conseil de la Communauté de Communes

188-2021/ PETITE ENFANCE 4 MULTI-ACCUEIL: PARTICIPATION 2021

Le 30 mars 2021, le conseil de la communauté de Communes Lauragais Revel Sorèzois dûment convoqué le 19 mars 2021, s'est réuni dans la salle Claude Nougaro, commune de Revel sous la présidence de Laurent HOURQUET.

PRÉSENTS :

Conseillers titulaires (37) : Alain ALBOUY ; Philippe BARBASTE ; Jean-Louis BARREAU ; Marie-Pierre BATIGNE ; Alain BOURREL ; Alexia BOUSQUET ; Nelly CALMET ; Laurent CALS ; Alain CHATILLON ; Thierry CLAVEL ; Robert CLERON ; Philippe DE LORBEAU ; Ghislaine DELPRAT ; Christian FABRE ; Christelle FEBVRE ; Michel FERRET ; Catherine FEVRIER ; Pierre FRAISSÉ ; Jean-Luc GOUXETTE ; Laurent HOURQUET ; Marie-Lise HOUSSEAU ; Alain ITIER ; Vincent JONQUIERES ; Jean LAGOUTTE ; Philippe LASMAN ; François LUCENA ; Martine MARÉCHAL ; Alain MARY ; Claude MORIN ; Christiane PALOSSE ; Jean-Marie PETIT ; Alain SARTORI ; Alain SCHMIDT ; Charlotte TOUSSAINT-JOUYS ; Marie Hélène VAUTHIER ; Annie VEAUTE ; Michel VERGNES.

Conseillers suppléants représentant leurs conseillers titulaires absents (2) : Gérard FONTES conseiller suppléant de Michel HUGONNET ; René ROBERT conseiller suppléant Christian LAGENTE.

PROCURATIONS (7) : Angélique CABESTANY a donné procuration à Alain SCHMIDT ; Jean Louis CLAUZEL a donné procuration à François LUCENA ; Caroline COMBES a donné procuration à Charlotte TOUSSAINT-JOUYS ; Isabelle COUTUREAU a donné procuration à Alain ITIER ; Marielle GARONZI a donné procuration à Annie VEAUTE ; Alain MAGNIN-LAMBERT a donné procuration à Michel FERRET ; Caroline MARCHAND-LE POITTEVIN a donné procuration à Marie-Lise HOUSSEAU.

ABSENTS EXCUSES (12) : Judith ARDON ; Christian AUSSENAC ; Pascale CONTE DUMAS ; Patricia DUSSENTY ; Thierry FREDE ; Martine FREEMAN ; Jérôme GARCIA ; Bertrand GELI ; Alain MALIGNON ; Véronique OURLIAC ; Gérard PINEL ; Arielle SERIER-SERANGELI.

Secrétaire de séance : Annie VEAUTE

Nombre de conseillers :

En Exercice : 58

Présents : 39

Votants : 46

188-2021/ PETITE ENFANCE 4 MULTI-ACCUEIL: PARTICIPATION 2021

Rapporteur : Marie- Hélène VAUTHIER

- Vu l'article L.2311-7 du Code Général des Collectivités Territoriale,
- Vu le Débat d'Orientation Budgétaire présenté le 10 février 2021,
- Vu la Commission des Finances du 18 mars 2021,
- Vu les conventions pluriannuelles ainsi que les 2 avenants 2017-2021 et les besoins de financement évalués par structure,
- Vu la délibération 151-2020 du 12 décembre 2019 avenant N°1 (fin 31 décembre 2020) aux conventions pluri annuelles des multi-accueils,
- Vu la délibération 125 A -2020 du 26 novembre 2020 avenant 2 pour prorogation des conventions pluri- annuelles pour 12 mois (janvier – décembre 2021),
- Vu la délibération 125 B -2020 du 26 novembre 2020 crèche- multi accueil participation 2021,
- Vu les avenants aux conventions signés par les 4 structures multi-accueil,
- Vu la commission petite enfance et enfance réunie le 11 mars 2021,
- Vu le rapport remis le 26/2/2021 établi par le prestataire CIG en charge de l'audit financier,

Considérant les analyses réalisées, il est proposé au conseil communautaire d'attribuer les subventions suivantes au titre de l'exercice 2021 :

ASSOCIATION	ANNEE 2021	RAPPEL 2020
Association «Les Doudous Blan » à Blan	70 000	70 000
Association «Les Lutins Sorèziens » à Sorèze	75 000	75 000
Association «Des Pieds et des Mains » à Saint Félix Lauragais	70 000	60 000
Association «Les P'tits Clous » à Revel	180 000	140 000
TOTAL	395 000	345 000

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRÈS EN AVOIR DELIBÉRÉ, A L'UNANIMITÉ

APPROUVE les montants de subventions accordées pour 2021 aux quatre structures tel que présenté.

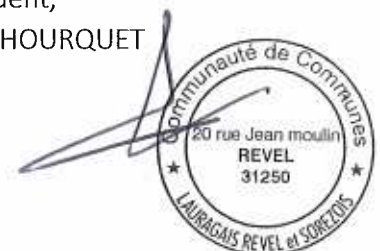
DIT que les crédits sont inscrits au budget principal 2021.

AUTORISE le président à signer tout document se rapportant à cette affaire.

Ainsi délibéré, le 30 mars 2021

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Laurent HOURQUET





COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LAURAGAIS REVEL ET SORÉZOIS

Extrait du registre des délibérations du Conseil de la Communauté de Communes

189-2021 / ÉCONOMIE : COMITÉ BASSIN EMPLOI – PARTICIPATION 2021

Le 30 mars 2021, le conseil de la communauté de Communes Lauragais Revel Sorèzois dûment convoqué le 19 mars 2021, s'est réuni dans la salle Claude Nougaro, commune de Revel sous la présidence de Laurent HOURQUET.

PRÉSENTS :

Conseillers titulaires (37) : Alain ALBOUY ; Philippe BARBASTE ; Jean-Louis BARREAU ; Marie-Pierre BATIGNE ; Alain BOURREL ; Alexia BOUSQUET ; Nelly CALMET ; Laurent CALS ; Alain CHATILLON ; Thierry CLAVEL ; Robert CLERON ; Philippe DE LORBEAU ; Ghislaine DELPRAT ; Christian FABRE ; Christelle FEBVRE ; Michel FERRET ; Catherine FEVRIER ; Pierre FRAISSÉ ; Jean-Luc GOUXETTE ; Laurent HOURQUET ; Marie-Lise HOUSSEAU ; Alain ITIER ; Vincent JONQUIERES ; Jean LAGOUTTE ; Philippe LASMAN ; François LUCENA ; Martine MARÉCHAL ; Alain MARY ; Claude MORIN ; Christiane PALOSSE ; Jean-Marie PETIT ; Alain SARTORI ; Alain SCHMIDT ; Charlotte TOUSSAINT-JOUYS ; Marie Hélène VAUTHIER ; Annie VEAUTE ; Michel VERGNES.

Conseillers suppléants représentant leurs conseillers titulaires absents (2) : Gérard FONTES conseiller suppléant de Michel HUGONNET ; René ROBERT conseiller suppléant Christian LAGENTE.

PROCURATIONS (7) : Angélique CABESTANY a donné procuration à Alain SCHMIDT ; Jean Louis CLAUZEL a donné procuration à François LUCENA ; Caroline COMBES a donné procuration à Charlotte TOUSSAINT-JOUYS ; Isabelle COUTUREAU a donné procuration à Alain ITIER ; Marielle GARONZI a donné procuration à Annie VEAUTE ; Alain MAGNIN-LAMBERT a donné procuration à Michel FERRET ; Caroline MARCHAND-LE POITTEVIN a donné procuration à Marie-Lise HOUSSEAU.

ABSENTS EXCUSES (12) : Judith ARDON ; Christian AUSSENAC ; Pascale CONTE DUMAS ; Patricia DUSSENTY ; Thierry FREDE ; Martine FREEMAN ; Jérôme GARCIA ; Bertrand GELI ; Alain MALIGNON ; Véronique OURLIAC ; Gérard PINEL ; Arielle SERIER-SERANGELI.

Secrétaire de séance : Annie VEAUTE

Nombre de conseillers :

En Exercice : 58

Présents : 39

Votants : 46

189-2021 / ÉCONOMIE : COMITÉ BASSIN EMPLOI – PARTICIPATION 2021

Rapporteur : Alain BOURREL

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu les statuts de la communauté de communes Lauragais Revel Sorèzois,
- Vu la délibération 155-2017 du 12 décembre 2017 portant conventions pluriannuelles d'objectifs 2018-2020 dans les domaines de la formation et de l'emploi,
- Vu la délibération 61C du 23 juin 2016 approuvant le principe de création d'une Maison de services au public (MSAP),
- Vu la délibération 154-2017 du 12 décembre 2017 convention cadre MSAP,
- Vu la délibération 93-2018 du 24 mai 2018 portant modification du projet de convention MSAP,
- Vu la convention cadre MSAP entre la communauté de communes, l'Etat, Carsat et pôle Emploi,
- Vu la délibération 166C-2018 du 11 décembre 2018 concernant le financement du dispositif MSAP,
- Vu délibération 173-2018 du 11 décembre 2018 Maison des Services Au Public (MSAP) convention avec l'association Comité de Bassin d'Emploi (CBE),
- Vu délibération 20B-2019 du 11 avril 2019 concernant la participation 2019 à CBE,
- Vu l'avenant N°1 à la convention pluriannuelle d'objectif (fin 31 décembre 2021) avec l'association CBE validé en conseil communautaire, délibération 107-2019 du 19 septembre 2019,
- Vu la délibération 152C-2019 du 12 décembre 2019 concernant la participation 2020 au Comité Bassin Emploi,
- Vu la délibération 127 A -2020 DU 26 novembre 2020 renouvellement de la convention MSAP pour l'année 2021 (fin 31 décembre 2021),
- Vu la délibération 127B- 2020 du 26 novembre 2020 participation 2021 au Comité Bassin Emploi

Monsieur le Président rappelle l'effort constant réalisé par la Communauté de Communes au soutien de l'économie, du développement économique, de l'emploi et de la formation.

Il est rappelé que la participation de la Communauté de Communes, au titre de l'année 2020, pour l'Association Comité de Bassin d'Emploi, s'est élevée à 73 000 euros.

L'objet de l'association Comité Bassin Emploi est de promouvoir toute action visant à une valorisation des potentialités du bassin et à l'émergence d'un véritable pôle de développement en faveur de l'emploi. Il est rappelé que les Maisons de services au Public (MSAP) sont des espaces mutualisés de services au public, elles ont vocation à délivrer une offre de proximité et de qualité à l'attention de tous les publics.

De l'information transversale de 1er niveau à l'accompagnement de l'utilisateur sur des démarches spécifiques, les Maisons de services au public articulent présence humaine et outils numériques.

François LUCENA (Secrétaire de l'association CBE) ne prend pas part aux votes.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRÈS EN AVOIR DELIBÉRÉ, A LA MAJORITE DES 45 VOIX

DECIDE DE VOTER une participation financière à l'association CBE de 73 000 € au titre des activités telles que définies dans la convention d'objectifs pluri annuelle et 30 000 € au titre des missions MSAP soit un total de 103 000 €.

AUTORISE le président à signer tout document afférent à ces dossiers.

DIT que les crédits seront inscrits au budget principal 2021

Ainsi délibéré, le 30 mars 2021

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Laurent HOURQUET



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LAURAGAIS REVEL ET SORÉZOIS****Extrait du registre des délibérations du Conseil de la Communauté de Communes****190-2021/ OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL – EPIC – PARTICIPATION 2021**

Le 30 mars 2021, le conseil de la communauté de Communes Lauragais Revel Sorèzois dûment convoqué le 19 mars 2021, s'est réuni dans la salle Claude Nougaro, commune de Revel sous la présidence de Laurent HOURQUET.

PRÉSENTS :

Conseillers titulaires (37) : Alain ALBOUY ; Philippe BARBASTE ; Jean-Louis BARREAU ; Marie-Pierre BATIGNE ; Alain BOURREL ; Alexia BOUSQUET ; Nelly CALMET ; Laurent CALS ; Alain CHATILLON ; Thierry CLAVEL ; Robert CLERON ; Philippe DE LORBEAU ; Ghislaine DELPRAT ; Christian FABRE ; Christelle FEBVRE ; Michel FERRET ; Catherine FEVRIER ; Pierre FRAISSÉ ; Jean-Luc GOUXETTE ; Laurent HOURQUET ; Marie-Lise HOUSSEAU ; Alain ITIER ; Vincent JONQUIERES ; Jean LAGOUTTE ; Philippe LASMAN ; François LUCENA ; Martine MARÉCHAL ; Alain MARY ; Claude MORIN ; Christiane PALOSSE ; Jean-Marie PETIT ; Alain SARTORI ; Alain SCHMIDT ; Charlotte TOUSSAINT-JOUYS ; Marie Hélène VAUTHIER ; Annie VEAUTE ; Michel VERGNES.

Conseillers suppléants représentant leurs conseillers titulaires absents (2) : Gérard FONTES conseiller suppléant de Michel HUGONNET ; René ROBERT conseiller suppléant Christian LAGENTE.

PROCURATIONS (7) : Angélique CABESTANY a donné procuration à Alain SCHMIDT ; Jean Louis CLAUZEL a donné procuration à François LUCENA ; Caroline COMBES a donné procuration à Charlotte TOUSSAINT-JOUYS ; Isabelle COUTUREAU a donné procuration à Alain ITIER ; Marielle GARONZI a donné procuration à Annie VEAUTE ; Alain MAGNIN-LAMBERT a donné procuration à Michel FERRET ; Caroline MARCHAND-LE POITTEVIN a donné procuration à Marie-Lise HOUSSEAU.

ABSENTS EXCUSES (12) : Judith ARDON ; Christian AUSSENAC ; Pascale CONTE DUMAS ; Patricia DUSSENTY ; Thierry FREDE ; Martine FREEMAN ; Jérôme GARCIA ; Bertrand GELI ; Alain MALIGNON ; Véronique OURLIAC ; Gérard PINEL ; Arielle SERIER-SERANGELI.

Secrétaire de séance : Annie VEAUTE

Nombre de conseillers :

En Exercice : 58

Présents : 39

Votants : 46

Communauté de Communes Lauragais Revel et Sorèzois

20, rue Jean Moulin 31250 Revel ♦ 05.62.71.23.33 ♦ accueil@revel-lauragais.com ♦ www.revel-lauragais.com

190-2021/ OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL – EPIC – PARTICIPATION 2021

Rapporteur : Martine MARECHAL

- Vu la convention d'objectifs et de moyens entre la Communauté de Communes et l'Office de Tourisme Intercommunal « Aux Sources du Canal du Midi » pour la période 2017-2020 approuvée en séance du conseil communautaire le 2 décembre 2016,
- Vu la délibération 126 A -2020 du 26 novembre 2021 avenant portant prorogation de la convention d'objectif jusqu'au 31 décembre 2021,
- Vu la délibération 126A -2020 du 26 novembre 2021, participation au titre de 2021,

La Communauté de Communes participe au financement de l'Office de Tourisme Intercommunal selon les crédits votés au budget.

Pour l'exercice 2021, la subvention sollicitée par l'Office de Tourisme Intercommunal s'élève à 259 000 € (rappel participation au titre de l'exercice 2019 : 246 500 €).

Martine MARECHAL (Présidente de l'EPIC) et Alain MARY (Vice -Président de l'EPIC) ne prennent pas part aux votes.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRÈS EN AVOIR DELIBÉRÉ, A LA MAJORITE DE 44 VOIX

DECIDE de voter une participation au titre de l'exercice 2021 de 259 000 euros.

AUTORISE le Président à signer tout document afférent à ces dossiers.

DIT que les crédits sont inscrits au budget principal 2021.

Ainsi délibéré, le 30 mars 2021

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Laurent HOURQUET





COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LAURAGAIS REVEL ET SORÉZOIS

Extrait du registre des délibérations du Conseil de la Communauté de Communes

191-2021/ SYNDICAT MIXTE MUSÉE ET JARDINS CANAL DU MIDI PARTICIPATION 2021:

Le 30 mars 2021, le conseil de la communauté de Communes Lauragais Revel Sorèzois dûment convoqué le 19 mars 2021, s'est réuni dans la salle Claude Nougaro, commune de Revel sous la présidence de Laurent HOURQUET.

PRÉSENTS :

Conseillers titulaires (37) : Alain ALBOUY ; Philippe BARBASTE ; Jean-Louis BARREAU ; Marie-Pierre BATIGNE ; Alain BOURREL ; Alexia BOUSQUET ; Nelly CALMET ; Laurent CALS ; Alain CHATILLON ; Thierry CLAVEL ; Robert CLERON ; Philippe DE LORBEAU ; Ghislaine DELPRAT ; Christian FABRE ; Christelle FEBVRE ; Michel FERRET ; Catherine FEVRIER ; Pierre FRAISSÉ ; Jean-Luc GOUXETTE ; Laurent HOURQUET ; Marie-Lise HOUSSEAU ; Alain ITIER ; Vincent JONQUIERES ; Jean LAGOUTTE ; Philippe LASMAN ; François LUCENA ; Martine MARÉCHAL ; Alain MARY ; Claude MORIN ; Christiane PALOSSE ; Jean-Marie PETIT ; Alain SARTORI ; Alain SCHMIDT ; Charlotte TOUSSAINT-JOUYS ; Marie Hélène VAUTHIER ; Annie VEAUTE ; Michel VERGNES.

Conseillers suppléants représentant leurs conseillers titulaires absents (2) : Gérard FONTES conseiller suppléant de Michel HUGONNET ; René ROBERT conseiller suppléant Christian LAGENTE.

PROCURATIONS (7) : Angélique CABESTANY a donné procuration à Alain SCHMIDT ; Jean Louis CLAUZEL a donné procuration à François LUCENA ; Caroline COMBES a donné procuration à Charlotte TOUSSAINT-JOUYS ; Isabelle COUTUREAU a donné procuration à Alain ITIER ; Marielle GARONZI a donné procuration à Annie VEAUTE ; Alain MAGNIN-LAMBERT a donné procuration à Michel FERRET ; Caroline MARCHAND-LE POITTEVIN a donné procuration à Marie-Lise HOUSSEAU.

ABSENTS EXCUSES (12) : Judith ARDON ; Christian AUSSENAC ; Pascale CONTE DUMAS ; Patricia DUSSENTY ; Thierry FREDE ; Martine FREEMAN ; Jérôme GARCIA ; Bertrand GELI ; Alain MALIGNON ; Véronique OURLIAC ; Gérard PINEL ; Arielle SERIER-SERANGELI.

Secrétaire de séance : Annie VEAUTE

Nombre de conseillers :

En Exercice : 58

Présents : 39

Votants : 46

Communauté de Communes Lauragais Revel et Sorèzois

20, rue Jean Moulin 31250 Revel ♦ 05.62.71.23.33 ♦ accueil@revel-lauragais.com ♦ www.revel-lauragais.com

191-2021/ SYNDICAT MIXTE MUSÉE ET JARDINS CANAL DU MIDI PARTICIPATION 2021:

Rapporteur : Martine MARECHAL

- Vu les statuts de la communauté de communes Lauragais Revel Sorèzois,
- Vu les statuts du Syndicat mixte « Musée et jardins canal du Midi »,
- Vu le projet de manifestation « Nuit des Musées » participation au programme « Convivencia » de 4 000 €, qui sera versé si cet événement a bien lieu,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRÈS EN AVOIR DELIBÉRÉ, A L'UNANIMITÉ

DECIDE d'attribuer au titre de l'exercice 2021 une participation d'un montant de 81 700 euros ainsi qu'une participation exceptionnelle de 4 000 euros pour la participation au programme Convivencia / nuit des musées.

PRECISE que cette participation exceptionnelle sera versée si la manifestation a lieu,

AUTORISE le Président à signer tout document afférent à ces dossiers.

DIT que les crédits sont inscrits au budget principal 2021.

Ainsi délibéré, le 30 mars 2021

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Laurent HOURQUET





COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LAURAGAIS REVEL ET SORÉZOIS

Extrait du registre des délibérations du Conseil de la Communauté de Communes

192-2021/SYNDICAT MIXTE « POLE ÉQUILIBRE TERRITORIAL : PAYS LAURAGAIS » et GAL « TERROIRS LAURAGAIS » PARTICIPATION 2021

Le 30 mars 2021, le conseil de la communauté de Communes Lauragais Revel Sorèzois dûment convoqué le 19 mars 2021, s'est réuni dans la salle Claude Nougaro, commune de Revel sous la présidence de Laurent HOURQUET.

PRÉSENTS :

Conseillers titulaires (37) : Alain ALBOUY ; Philippe BARBASTE ; Jean-Louis BARREAU ; Marie-Pierre BATIGNE ; Alain BOURREL ; Alexia BOUSQUET ; Nelly CALMET ; Laurent CALS ; Alain CHATILLON ; Thierry CLAVEL ; Robert CLERON ; Philippe DE LORBEAU ; Ghislaine DELPRAT ; Christian FABRE ; Christelle FEBVRE ; Michel FERRET ; Catherine FEVRIER ; Pierre FRAISSÉ ; Jean-Luc GOUXETTE ; Laurent HOURQUET ; Marie-Lise HOUSSEAU ; Alain ITIER ; Vincent JONQUIERES ; Jean LAGOUTTE ; Philippe LASMAN ; François LUCENA ; Martine MARÉCHAL ; Alain MARY ; Claude MORIN ; Christiane PALOSSE ; Jean-Marie PETIT ; Alain SARTORI ; Alain SCHMIDT ; Charlotte TOUSSAINT-JOUYS ; Marie Hélène VAUTHIER ; Annie VEAUTE ; Michel VERGNES.

Conseillers suppléants représentant leurs conseillers titulaires absents (2) : Gérard FONTES conseiller suppléant de Michel HUGONNET ; René ROBERT conseiller suppléant Christian LAGENTE.

PROCURATIONS (7) : Angélique CABESTANY a donné procuration à Alain SCHMIDT ; Jean Louis CLAUZEL a donné procuration à François LUCENA ; Caroline COMBES a donné procuration à Charlotte TOUSSAINT-JOUYS ; Isabelle COUTUREAU a donné procuration à Alain ITIER ; Marielle GARONZI a donné procuration à Annie VEAUTE ; Alain MAGNIN-LAMBERT a donné procuration à Michel FERRET ; Caroline MARCHAND-LE POITTEVIN a donné procuration à Marie-Lise HOUSSEAU.

ABSENTS EXCUSES (12) : Judith ARDON ; Christian AUSSENAC ; Pascale CONTE DUMAS ; Patricia DUSSENTY ; Thierry FREDE ; Martine FREEMAN ; Jérôme GARCIA ; Bertrand GELI ; Alain MALIGNON ; Véronique OURLIAC ; Gérard PINEL ; Arielle SERIER-SERANGELI.

Secrétaire de séance : Annie VEAUTE

Nombre de conseillers :

En Exercice : 58

Présents : 39

Votants : 46

192-2021/SYNDICAT MIXTE « POLE ÉQUILIBRE TERRITORIAL : PAYS LAURAGAIS » et GAL « TERROIRS LAURAGAIS » PARTICIPATION 2021:

Rapporteur : Laurent HOURQUET

Considérant les projets et compétences exercées par le PETR, il est proposé au conseil communautaire d'approuver le versement des participations suivantes au titre de l'exercice 2021 (rappel nombre habitants, population légale base INSEE : 22 132 habitants) :

Il est rappelé qu' en 2019, la participation au titre du PETR Pays Lauragais et du Gal « Terroirs Lauragais » s'est élevée à 68 468.22 € et pour 2020 à 74 032 euros (base 3.35 euros/Hab.)

En 2021 la participation PETR sera de 3.35 € / habitant, soit 22 132 Hab. x 3.35 = 74 143 €

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRÈS EN AVOIR DELIBÉRÉ, A L'UNANIMITÉ

DECIDE d'attribuer une participation pour l'exercice 2021 de 74 143 euros au PETR Pays Lauragais et au GAL «TERROIRS LAURAGAIS »,

AUTORISE le Président à signer tout document afférent à ces dossiers.

DIT que les crédits seront inscrits au budget principal 2021.

Ainsi délibéré, le 30 mars 2021

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Laurent HOURQUET





COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LAURAGAIS REVEL ET SORÉZOIS

Extrait du registre des délibérations du Conseil de la Communauté de Communes

193-2021/ SYNDICAT MIXTE MANÉO - PARTICIPATION 2021:

Le 30 mars 2021, le conseil de la communauté de Communes Lauragais Revel Sorèzois dûment convoqué le 19 mars 2021, s'est réuni dans la salle Claude Nougaro, commune de Revel sous la présidence de Laurent HOURQUET.

PRÉSENTS :

Conseillers titulaires (37) : Alain ALBOUY ; Philippe BARBASTE ; Jean-Louis BARREAU ; Marie-Pierre BATIGNE ; Alain BOURREL ; Alexia BOUSQUET ; Nelly CALMET ; Laurent CALS ; Alain CHATILLON ; Thierry CLAVEL ; Robert CLERON ; Philippe DE LORBEAU ; Ghislaine DELPRAT ; Christian FABRE ; Christelle FEBVRE ; Michel FERRET ; Catherine FEVRIER ; Pierre FRAISSÉ ; Jean-Luc GOUXETTE ; Laurent HOURQUET ; Marie-Lise HOUSSEAU ; Alain ITIER ; Vincent JONQUIERES ; Jean LAGOUTTE ; Philippe LASMAN ; François LUCENA ; Martine MARÉCHAL ; Alain MARY ; Claude MORIN ; Christiane PALOSSE ; Jean-Marie PETIT ; Alain SARTORI ; Alain SCHMIDT ; Charlotte TOUSSAINT-JOUYS ; Marie Hélène VAUTHIER ; Annie VEAUTE ; Michel VERGNES.

Conseillers suppléants représentant leurs conseillers titulaires absents (2) : Gérard FONTES conseiller suppléant de Michel HUGONNET ; René ROBERT conseiller suppléant Christian LAGENTE.

PROCURATIONS (7) : Angélique CABESTANY a donné procuration à Alain SCHMIDT ; Jean Louis CLAUZEL a donné procuration à François LUCENA ; Caroline COMBES a donné procuration à Charlotte TOUSSAINT-JOUYS ; Isabelle COUTUREAU a donné procuration à Alain ITIER ; Marielle GARONZI a donné procuration à Annie VEAUTE ; Alain MAGNIN-LAMBERT a donné procuration à Michel FERRET ; Caroline MARCHAND-LE POITTEVIN a donné procuration à Marie-Lise HOUSSEAU.

ABSENTS EXCUSES (12) : Judith ARDON ; Christian AUSSENAC ; Pascale CONTE DUMAS ; Patricia DUSSENTY ; Thierry FREDE ; Martine FREEMAN ; Jérôme GARCIA ; Bertrand GELI ; Alain MALIGNON ; Véronique OURLIAC ; Gérard PINEL ; Arielle SERIER-SERANGELI.

Secrétaire de séance : Annie VEAUTE

Nombre de conseillers :

En Exercice : 58

Présents : 39

Votants : 46

193-2021/ SYNDICAT MIXTE MANÉO - PARTICIPATION 2021:

Rapporteur : Alain BOURREL

- Vu les statuts de la communauté de communes Lauragais Revel Sorèzois,
- Vu les statuts du Syndicat mixte accueil des gens du voyage « MANEO »,
- Vu la délibération 144-2018 du 19 octobre 2018 adhésion gestion à la carte,
- Vu la délibération du syndicat du 15 janvier 2021 portant vote du budget 2021,

La Communauté de Communes a confié la gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage au Syndicat Mixte de l'Aire d'Accueil des Gens du Voyage (SMAGV) MANEO.

Considérant le nombre d'habitants de l'EPCI fixé à 22 099 - base INSEE –

La participation 2021 s'élèvera à 0.30 centimes / Hab. x 22 132 habitants → 6 640 euros
(Rappel la participation 2020 est estimé à 0.28 € / habitant x 22 099 habitants : 6 188 €)

Au 1^{er} novembre 2018 la communauté de communes a adhéré à la gestion à la carte auprès de ce syndicat, à ce titre, elle remboursera au titre de 2021 le montant des frais engagés par le syndicat Maneo sur l'aire d'accueil des gens du voyage estimé à 54 000 € TTC. Il est précisé que l'appel de fonds se fera trimestriellement sur les dépenses totales réalisées après déduction des recettes encaissées.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRÈS EN AVOIR DELIBÉRÉ, A L'UNANIMITÉ

DECIDE d'attribuer une participation au titre de l'exercice 2021 de 6 640 € au syndicat mixte accueil des gens du voyage « MANEO »,

DECIDE d'inscrire une ouverture de crédits de 54 000 € au titre des frais engagés en 2021,

AUTORISE le Président à signer tout document afférent à ces dossiers.

DIT que les crédits sont inscrits au budget principal 2021.

Ainsi délibéré, le 30 mars 2021
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Laurent HOURQUET





COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LAURAGAIS REVEL ET SORÉZOIS

Extrait du registre des délibérations du Conseil de la Communauté de Communes

194 A -2021/ SYNDICAT MIXTE BASSIN DE L'AGOUT, SYNDICAT MIXTE BASSIN HERS GIROU, SYNDICAT MIXTE BASSIN FRESQUEL : TAXE GEMAPI 2021

Le 30 mars 2021, le conseil de la communauté de Communes Lauragais Revel Sorèzois dûment convoqué le 19 mars 2021, s'est réuni dans la salle Claude Nougaro, commune de Revel sous la présidence de Laurent HOURQUET.

PRÉSENTS :

Conseillers titulaires (37) : Alain ALBOUY ; Philippe BARBASTE ; Jean-Louis BARREAU ; Marie-Pierre BATIGNE ; Alain BOURREL ; Alexia BOUSQUET ; Nelly CALMET ; Laurent CALS ; Alain CHATILLON ; Thierry CLAVEL ; Robert CLERON ; Philippe DE LORBEAU ; Ghislaine DELPRAT ; Christian FABRE ; Christelle FEBVRE ; Michel FERRET ; Catherine FEVRIER ; Pierre FRAISSÉ ; Jean-Luc GOUXETTE ; Laurent HOURQUET ; Marie-Lise HOUSSEAU ; Alain ITIER ; Vincent JONQUIERES ; Jean LAGOUTTE ; Philippe LASMAN ; François LUCENA ; Martine MARÉCHAL ; Alain MARY ; Claude MORIN ; Christiane PALOSSE ; Jean-Marie PETIT ; Alain SARTORI ; Alain SCHMIDT ; Charlotte TOUSSAINT-JOUYS ; Marie Hélène VAUTHIER ; Annie VEAUTE ; Michel VERGNES.

Conseillers suppléants représentant leurs conseillers titulaires absents (2) : Gérard FONTES conseiller suppléant de Michel HUGONNET ; René ROBERT conseiller suppléant Christian LAGENTE.

PROCURATIONS (7) : Angélique CABESTANY a donné procuration à Alain SCHMIDT ; Jean Louis CLAUZEL a donné procuration à François LUCENA ; Caroline COMBES a donné procuration à Charlotte TOUSSAINT-JOUYS ; Isabelle COUTUREAU a donné procuration à Alain ITIER ; Marielle GARONZI a donné procuration à Annie VEAUTE ; Alain MAGNIN-LAMBERT a donné procuration à Michel FERRET ; Caroline MARCHAND-LE POITTEVIN a donné procuration à Marie-Lise HOUSSEAU.

ABSENTS EXCUSES (12) : Judith ARDON ; Christian AUSSENAC ; Pascale CONTE DUMAS ; Patricia DUSSENTY ; Thierry FREDE ; Martine FREEMAN ; Jérôme GARCIA ; Bertrand GELI ; Alain MALIGNON ; Véronique OURLIAC ; Gérard PINEL ; Arielle SERIER-SERANGELI.

Secrétaire de séance : Annie VEAUTE

Nombre de conseillers :

En Exercice : 58

Présents : 39

Votants : 46

Communauté de Communes Lauragais Revel et Sorèzois

20, rue Jean Moulin 31250 Revel ♦ 05.62.71.23.33 ♦ accueil@revel-lauragais.com ♦ www.revel-lauragais.com

194 A -2021/ SYNDICAT MIXTE BASSIN DE L'AGOUT, SYNDICAT MIXTE BASSIN HERS GIROU, SYNDICAT MIXTE BASSIN FRESQUEL : TAXE GEMAPI 2021

Rapporteur : Alain BOURREL

- Vu les statuts de la communauté de communes Lauragais Revel Sorèzois,
- Vu les statuts du Syndicat Mixte Bassin de l'Agout,
- Vu les statuts du Syndicat Mixte Bassin Hers Girou,
- Vu les statuts Syndicat Mixte Aménagement du Bassin versant du FRESQUEL,
- Vu l'article L 211-7 du code de l'Environnement,

Les 3 syndicats ayant précisé les produits attendus au titre de GEMAPI pour l'exercice 2021

- Syndicat mixte bassin de l'AGOUT : 22 986.01 arrondi **22 987 euros**
- Syndicat du bassin Hers Girou : 8 900.44 arrondi à **8 901 euros**
- Syndicat mixte d'aménagement hydraulique du bassin versant du Fresquel 17 477.39 arrondi à 17 478 euros

La taxe GEMAPI 2021 s'élève à 49 366 euros.

* Syndicat mixte bassin de l'AGOUT : 22 987 €

* Syndicat du bassin Hers Girou : 8 901 €

* Syndicat mixte d'aménagement hydraulique du bassin versant du Fresquel : 17 478 €

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRÈS EN AVOIR DELIBÉRÉ, A L'UNANIMITÉ

DECIDE que le produit de la taxe GEMAPI pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations « GEMAPI » pour l'exercice 2021 s'élève à 49 366 € selon la répartition présentée

DEMANDE au Président de notifier cette décision aux services préfectoraux et fiscaux des départements de la Haute-Garonne, du Tarn et de l'Aude.

AUTORISE le Président à signer tout document afférent à ces dossiers.

DIT que les crédits seront inscrits au budget principal 2021.

Ainsi délibéré, le 30 mars 2021

Pour extrait certifié conforme,

Le Président
Laurent HOURQUET





COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LAURAGAIS REVEL ET SORÉZOIS

Extrait du registre des délibérations du Conseil de la Communauté de Communes

194 B -2021/ SYNDICAT MIXTE BASSIN DE L'AGOUT, SYNDICAT MIXTE BASSIN HERS GIROU : ANIMATION 2021

Le 30 mars 2021, le conseil de la communauté de Communes Lauragais Revel Sorèzois dûment convoqué le 19 mars 2021, s'est réuni dans la salle Claude Nougaro, commune de Revel sous la présidence de Laurent HOURQUET.

PRÉSENTS :

Conseillers titulaires (37) : Alain ALBOUY ; Philippe BARBASTE ; Jean-Louis BARREAU ; Marie-Pierre BATIGNE ; Alain BOURREL ; Alexia BOUSQUET ; Nelly CALMET ; Laurent CALS ; Alain CHATILLON ; Thierry CLAVEL ; Robert CLERON ; Philippe DE LORBEAU ; Ghislaine DELPRAT ; Christian FABRE ; Christelle FEBVRE ; Michel FERRET ; Catherine FEVRIER ; Pierre FRAISSÉ ; Jean-Luc GOUXETTE ; Laurent HOURQUET ; Marie-Lise HOUSSEAU ; Alain ITIER ; Vincent JONQUIERES ; Jean LAGOUTTE ; Philippe LASMAN ; François LUCENA ; Martine MARÉCHAL ; Alain MARY ; Claude MORIN ; Christiane PALOSSE ; Jean-Marie PETIT ; Alain SARTORI ; Alain SCHMIDT ; Charlotte TOUSSAINT-JOUYS ; Marie Hélène VAUTHIER ; Annie VEAUTE ; Michel VERGNES.

Conseillers suppléants représentant leurs conseillers titulaires absents (2) : Gérard FONTES conseiller suppléant de Michel HUGONNET ; René ROBERT conseiller suppléant Christian LAGENTE.

PROCURATIONS (7) : Angélique CABESTANY a donné procuration à Alain SCHMIDT ; Jean Louis CLAUZEL a donné procuration à François LUCENA ; Caroline COMBES a donné procuration à Charlotte TOUSSAINT-JOUYS ; Isabelle COUTUREAU a donné procuration à Alain ITIER ; Marielle GARONZI a donné procuration à Annie VEAUTE ; Alain MAGNIN-LAMBERT a donné procuration à Michel FERRET ; Caroline MARCHAND-LE POITTEVIN a donné procuration à Marie-Lise HOUSSEAU.

ABSENTS EXCUSES (12) : Judith ARDON ; Christian AUSSENAC ; Pascale CONTE DUMAS ; Patricia DUSSENTY ; Thierry FREDE ; Martine FREEMAN ; Jérôme GARCIA ; Bertrand GELI ; Alain MALIGNON ; Véronique OURLIAC ; Gérard PINEL ; Arielle SERIER-SERANGELI.

Secrétaire de séance : Annie VEAUTE

Nombre de conseillers :

En Exercice : 58

Présents : 39

Votants : 46

194B-2021/ SYNDICAT MIXTE BASSIN DE L'AGOUT, SYNDICAT MIXTE BASSIN HERS GIROU : ANIMATION 2021

Rapporteur : Alain BOURREL

- Vu les statuts de la communauté de communes Lauragais Revel Sorèzois,
- Vu les statuts du Syndicat Mixte Bassin de l'Agout,
- Vu les statuts du Syndicat Mixte Bassin Hers Girou,
- Vu les statuts Syndicat Mixte Aménagement du Bassin versant du FRESQUEL,
- Vu l'article L 211-7 du code de l'Environnement,

Il est proposé de verser les participations, au titre de l'animation, au syndicat mixte du bassin de l'Agout et au syndicat du bassin Hers Girou selon les répartitions suivantes :

- * Syndicat mixte bassin de l'Agout : 5 746.50 arrondi 5 747 euros
- * Syndicat du bassin Hers Girou : 3 726.78 arrondi à 3 727 euros
- *

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRÈS EN AVOIR DELIBÉRÉ, A L'UNANIMITÉ

DECIDE que la participation au titre de l'animation s'élèvera à 5 747 € pour le syndicat mixte Bassin de l'Agout et 3 727 € pour le syndicat Hers Girou soit un total au titre de l'animation de 9 474 €.

AUTORISE le Président à signer tout document afférent à ces dossiers.

DIT que les crédits seront inscrits au budget principal 2021.

Ainsi délibéré, le 30 mars 2021

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Laurent HOURQUET





COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LAURAGAIS REVEL ET SORÉZOIS

Extrait du registre des délibérations du Conseil de la Communauté de Communes

195-2021 / PARTICIPATION 2021 SYNDICAT MIXTE HAUTE GARONNE NUMÉRIQUE

Le 30 mars 2021, le conseil de la communauté de Communes Lauragais Revel Sorèzois dûment convoqué le 19 mars 2021, s'est réuni dans la salle Claude Nougaro, commune de Revel sous la présidence de Laurent HOURQUET.

PRÉSENTS :

Conseillers titulaires (37) : Alain ALBOUY ; Philippe BARBASTE ; Jean-Louis BARREAU ; Marie-Pierre BATIGNE ; Alain BOURREL ; Alexia BOUSQUET ; Nelly CALMET ; Laurent CALS ; Alain CHATILLON ; Thierry CLAVEL ; Robert CLERON ; Philippe DE LORBEAU ; Ghislaine DELPRAT ; Christian FABRE ; Christelle FEBVRE ; Michel FERRET ; Catherine FEVRIER ; Pierre FRAISSÉ ; Jean-Luc GOUXETTE ; Laurent HOURQUET ; Marie-Lise HOUSSEAU ; Alain ITIER ; Vincent JONQUIERES ; Jean LAGOUTTE ; Philippe LASMAN ; François LUCENA ; Martine MARÉCHAL ; Alain MARY ; Claude MORIN ; Christiane PALOSSE ; Jean-Marie PETIT ; Alain SARTORI ; Alain SCHMIDT ; Charlotte TOUSSAINT-JOUYS ; Marie Hélène VAUTHIER ; Annie VEAUTE ; Michel VERGNES.

Conseillers suppléants représentant leurs conseillers titulaires absents (2) : Gérard FONTES conseiller suppléant de Michel HUGONNET ; René ROBERT conseiller suppléant Christian LAGENTE.

PROCURATIONS (7) : Angélique CABESTANY a donné procuration à Alain SCHMIDT ; Jean Louis CLAUZEL a donné procuration à François LUCENA ; Caroline COMBES a donné procuration à Charlotte TOUSSAINT-JOUYS ; Isabelle COUTUREAU a donné procuration à Alain ITIER ; Marielle GARONZI a donné procuration à Annie VEAUTE ; Alain MAGNIN-LAMBERT a donné procuration à Michel FERRET ; Caroline MARCHAND-LE POITTEVIN a donné procuration à Marie-Lise HOUSSEAU.

ABSENTS EXCUSES (12) : Judith ARDON ; Christian AUSSENAC ; Pascale CONTE DUMAS ; Patricia DUSSENTY ; Thierry FREDE ; Martine FREEMAN ; Jérôme GARCIA ; Bertrand GELI ; Alain MALIGNON ; Véronique OURLIAC ; Gérard PINEL ; Arielle SERIER-SERANGELI.

Secrétaire de séance : Annie VEAUTE

Nombre de conseillers :

En Exercice : 58

Présents : 39

Votants : 46

195-2021 / PARTICIPATION 2021 SYNDICAT MIXTE HAUTE GARONNE NUMÉRIQUE

Rapporteur : Alain BOURREL

- Vu les statuts du syndicat mixte Haute Garonne Numérique,
- Vu le conseil syndical du 13 décembre 2019,
- Vu les projets d'aménagement numérique portés par le syndicat mixte « Haute Garonne Numérique » le montant de la contribution au titre de l'exercice 2021 s'élève à 32 436 € (rappel 2020 : 32 562€),

Il est proposé au conseil communautaire de voter une participation au titre de l'exercice 2021 de 32 436 euros au syndicat mixte Haute Garonne Numérique.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRÈS EN AVOIR DELIBÉRÉ, A L'UNANIMITÉ

DÉCIDE d'attribuer une participation de 32 436 € au syndicat mixte Haute Garonne Numérique.

AUTORISE le Président à signer tout document afférent à ces dossiers.

DIT que les crédits seront inscrits au budget principal 2021.

Ainsi délibéré, le 30 mars 2021

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Laurent HOURQUET

